

FAQ – Les Bains de Bruxelles

Quand rouvrent les piscines de la Ville de Bruxelles ?

Les piscines de Laeken et les Bains du Centre rouvrent ce 1^{er} juillet.

De 8h à 16h pour les Bains du centre.

De 8h à 18h pour la piscine de Laeken

La piscine de NOH rouvrira le 20 juillet. Des travaux indispensables y ont été lancés profitant du confinement.

De 8h à 20h

Quelles conditions spécifiques ont été établies ?

Les accès ne sont autorisés que sur base d'une réservation préalable.

Seuls les grands bassins sont accessibles.

Le temps de baignade est limité à 60 minutes.

Vestiaires et casiers sont désinfectés après chaque utilisation.

Le baigneur peut payer son accès sur place sans contact par carte bancaire.

Le nombre de nageurs est fixé à 4 par couloirs de natation.

Qu'est-ce qui est déjà possible ? Qu'est-ce qui n'est pas encore possible ?

Les piscines sportives seront ouvertes. Les douches, les vestiaires et les toilettes sont également accessibles.

Un environnement de piscine est-il sûr ?

Grâce à la purification constante de l'air et à l'utilisation de chlore dans et autour de la piscine, les experts conviennent que cet environnement est très sûr. Le personnel des piscines a également été formés (secourisme et nettoyage et désinfection). Il est équipé pour sécuriser l'ensemble de l'infrastructure.

Comment faire une réservation, comment ça marche ?

Seuls les baigneurs ayant réservé leur baignade seront accueillis. La réservation se fait via le lien suivant :

Centre FR : <https://bain-baden.qweekle.com/shop/piscine-du-centre/multi/piscine?lang=fr>

Centre NL : <https://bain-baden.qweekle.com/shop/piscine-du-centre/multi/piscine?lang=nl>

Laeken FR : <https://bain-baden.qweekle.com/shop/piscine-de-laeken/multi/piscine?lang=fr>

Laeken NL : <https://bain-baden.qweekle.com/shop/piscine-de-laeken/multi/piscine?lang=nl>

Le baigneur devra suivre très précisément les directives indiquées et respecter les heures réservées.

Créez un compte et identifiez-vous

Les réservations peuvent se faire pour 1 ou plusieurs personnes, jusqu'à 4 maximum.

Après avoir réservé en ligne, un e-mail de confirmation est envoyé au baigneur. Il doit le présenter au bureau d'entrée lors de sa visite. Il n'est pas nécessaire d'imprimer la confirmation, la présentation du mail sur son smartphone suffit.

Les paiements par voie électronique sont préconisés.

Puis-je également réserver par téléphone ?

Les réservations peuvent également se faire par téléphone au :

- Piscine du Centre : 02/511.24.68.
- Piscine de Laeken : 02/425.57.12.
- Piscine de NOH : 02/268.00.43.

Toutes annulations se fera également par téléphone.

Y aura-t-il des clubs de natation/plongée/water-polo- aquabike- aquagym pendant les vacances d'été ?

La Ville de Bruxelles s'est, dans un premier temps, focalisée sur la réouverture au grand public. Cette tâche n'a pas encore permis l'organisation nécessaire au retour des clubs. Leur reprise se fera progressivement dans les semaines qui viennent.

A-t-on besoin d'une pièce pour les vestiaires ?

Les vestiaires fonctionnent au moyen d'une pièce de 2€. Pour des raisons sanitaires, il n'est plus possible de demander une pièce aux caisses. Il est essentiel donc de se munir de sa propre pièce de 2€.

Peut-on louer des maillots -serviettes ?

Non. Pour des raisons sanitaires, il n'est pas possible de louer des maillots ou serviettes.

Put-on utiliser le sauna/hammam et/ou jacuzzi et /ou solarium à NOH ?

Non pour l'espace sauna/hammam et les jacuzzis.

Oui pour le solarium mais uniquement pendant son créneau de réservation.

Peut-on utiliser le tobogan à Laeken ?

Non.

D'autres questions ? Les Bains de Bruxelles sont disponibles par téléphone de 8h00 à 17h00 en semaine à partir du 1^{er} juillet pendant les heures d'ouverture.